

LA CATÉGORIE DE *L'EXPRESSION* ET LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE LINGUISTIQUE : LA STYLISTIQUE (CHARLES BALLY, 1865-1947)

ANAMARIA CUREA¹

ABSTRACT. *The Expression Category and the Creation of a New Linguistic Discipline: Stylistics (Charles Bally, 1865 - 1947).* The aim of the present article is to highlight the relevance of the *expression* category to the process giving birth to stylistics as an autonomous linguistic discipline. While trying to create a descriptive synchronic linguistics based on the examination of the spoken language in context, Charles Bally brings about a linguistic theory (known as “the theoretical science of the expression” or stylistics) which both integrates and transcends other linguistic disciplines, such as lexicology, semantics, syntax and even phonetics. Our hypothesis is that this new approach has aroused the interest of the Discourse Analysis proponents due to its developing of a set of theoretical principles and some analytical interpretations of the spoken language - interpretations to be found later on in a common ground to various researches in the Discourse Analysis field.

Keywords: *expression, linguistic meaning, stylistics.*

Le nom du linguiste suisse Charles Bally est traditionnellement associé dans les synthèses d'histoire de la linguistique² à deux projets d'une importance remarquable pour la linguistique du XX^e siècle: le travail d'édition et de publication du *Cours de linguistique générale* (1916) – en collaboration avec son collègue genevois, Charles-Albert Sechehaye –, et le projet de la création d'une nouvelle discipline linguistique et de son diffusion en tant que discipline autonome. La complexité de son œuvre jouit d'un regain d'intérêt depuis une trentaine d'années: resituée par rapport à des approches contemporaines en sciences du langage, à savoir des approches énonciatives, de linguistique de l'oral ou de sociolinguistique, elle se voit attribuer un rôle important dans l'histoire de l'édification conceptuelle et institutionnelle (Chiss&Puech, 1999, p. 162-163) de la linguistique au début du XX^e siècle³.

¹ Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Département de Langues et littératures romanes & CLRAD.
Courriel : anamariacurea@yahoo.fr.

² Cf. Leroy (1967), p. 78, 163-164, Paveau & Sarfati (2003), p. 92-94, Ducrot&Schaeffer (1972/1995), p. 182 (Stylistique de la langue), p. 269 (la syntagmatique de Bally), p. 650 (coordination sémantique), p.707 (Charles Bally et la modalité généralisée), p.733 (L'exclamation).

³ L'œuvre de Bally, dans son intégralité, a fait l'objet de deux colloques internationaux: le premier, les 5-6 décembre 1997, organisé à l'Université de Genève, intitulé « De la stylistique à la linguistique générale », le deuxième, du 24 au 26 juin 2004, à l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, en collaboration avec l'Université de Lausanne, sous le titre « Charles Bally. Historicité des débats linguistiques et didactiques ». La publication et l'étude des inédits de Bally ont fait l'objet de deux ouvrages récents: le premier, paru en 2007, est un recueil de conférences, articles et compte-rendus de Bally, commentés, présentés et annotés par Etienne Karabétian, le deuxième, paru en 2008, rassemble les inédits de Bally concernant la sociolinguistique, édités, présentés et commentés par Claire Forel.

L'objectif de notre article est de signaler l'importance de la catégorie de l'*expression* pour son projet de constitution de la stylistique comme discipline autonome au sein de la linguistique, et l'intérêt majeur de cette catégorie pour la mise en place d'une nouvelle approche du sens linguistique. La stylistique est fondée sur une reconsidération de la notion de « mot », dénoncée comme unité « trompeuse » et « illusoire » (*Traité de stylistique française*, 1909, ci-après TFS), position qui se radicalise jusqu'à la mise en question de sa pertinence pour l'étude stylistique de l'expression.

La stylistique est au centre des préoccupations de l'auteur entre 1905, date de parution du *Précis de Stylistique: esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne* (ci-après PSF), et 1929, date de sa dernière conférence traitant, même de façon indirecte, de la stylistique. Entre ces deux dates, Bally a publié deux ouvrages, le TFS en 1909 et des articles, réunis sous le titre *Le Langage et la Vie*, ouvrage paru en 1913 (deuxième édition augmentée en 1926). En nous appuyant principalement sur le PSF et le TFS, nous nous proposons d'illustrer la mutation de perspective que Bally met en place à travers ses recherches, à savoir la nouvelle méthode d'une science de l'expression fondée non plus sur l'étude du vocabulaire et de la grammaire d'une langue, mais sur l'observation de la langue parlée dans le contexte de son utilisation⁴.

Vu les présupposés théoriques et les analyses que Charles Bally propose dans ses ouvrages et articles, il n'est pas surprenant que des chercheurs intéressés par la pragmatique, la linguistique textuelle, l'analyse du discours, la sociolinguistique aient souvent été tentés de proposer des relectures de Charles Bally à la lumière des tendances actuelles en sciences du langage. Nous nous proposons de relever quelques aspects qui ont pu justifier de tels retours interprétatifs, en avançant l'hypothèse que cette nouvelle discipline constitue moins une approche proprement dite du discours que la *construction d'un domaine de ressources et de présupposés théoriques* qui se sont retrouvés plus tard dans de nombreux champs de recherche sur le/les discours⁵.

I. La stylistique et la psychologie du langage : une démarcation problématique

Dans l'introduction du TFS, Bally formule des définitions, fait des mises au point terminologiques et propose des délimitations du champ disciplinaire de la stylistique dans ses rapports avec d'autres disciplines: l'art d'écrire, la rhétorique, la littérature, l'histoire de la langue, mais surtout la psychologie⁶. Les lignes de démarcation

⁴ Cette mutation de perspective est, comme le soulignent Chiss & Puech dans leur ouvrage de 1999, un lieu fécond de partages disciplinaires, d'influences exercées d'un côté par la pensée saussurienne, d'un autre côté, par la psychologie allemande et par une conceptualisation originale du terme de *Vie* (sous l'influence de Bergson), incluant les deux pôles: la subjectivité et l'action. En inscrivant la subjectivité dans le langage, la stylistique de Bally a « ouvert la voie à de nouvelles conceptions du système-langue » (Chiss & Puech, 1999, p. 170).

⁵ Maingueneau (2005) mentionne, parmi les « ressources » communes des recherches sur le discours, le genre de discours, la typologie des discours, la polyphonie, les actes de langage, la théorie de la politesse, et parmi les présupposés théoriques partagés par les analystes du discours, le langage comme activité, la contextualité radicale du sens, le caractère interactif de la communication verbale.

⁶ Pour bien situer la problématique, nous devons rappeler que dans la première décennie du XX^e siècle, la linguistique générale était en train de se constituer en tant que discipline (les cours de linguistique générale de F. de Saussure se sont déroulés en 1907, 1908-1909 et 1910-1911).

entre une psychologie du langage et la stylistique restent pourtant floues, tant du point de vue du principe qui est à la base de la nouvelle discipline, que de celui de l'appareil conceptuel qui lui correspond. L'hypothèse générale de Bally est la distinction *de principe* et *de fait* entre les éléments intellectuels et les éléments affectifs dans l'expression linguistique de la pensée :

« Il [le langage] exprime le contenu de notre pensée, à savoir nos idées et nos sentiments : les éléments *intellectuels* et les éléments *affectifs* étant presque toujours unis à doses variables dans la formation de la pensée, la même composition se reproduit dans l'expression » (Bally 1909/1951 : 1, les italiques appartiennent à l'auteur, nous soulignons).

Son hypothèse initiale revêt donc la forme d'une adéquation entre la pensée et son expression, fondée elle-même sur le présupposé que faits psychiques et faits linguistiques se rapprochent par leur nature et se prêtent au même type de traitement. Fonder une nouvelle discipline sur cette hypothèse est une entreprise contestée aussi bien par Saussure que par Sechehaye et Meillet; ce présupposé théorique semble avoir fragilisé son approche, en réduisant ses chances d'avoir une véritable postérité.

La théorie de l'expression (assimilée à la « stylistique » dans un premier temps) chez Bally est un ensemble de présupposés théoriques et d'analyses dont la cohérence est assurée par le concept de « langue parlée », *expressive*, ou « langue en action ». Bally tend à plusieurs reprises à l'assimiler à la psychologie, et situe explicitement certains de ses enjeux dans le domaine de la psychologie (que ce soit une « psychologie de la valeur » ou une « psychologie expérimentale »)⁷. En outre, la conception de Bally sur le changement linguistique a été fortement influencée par son intérêt constant et très marqué pour la sociologie de son époque : les idées de tradition et de mode, d'imitation, d'analogie, de valeur⁸. Son œuvre devient ainsi un champ particulièrement fécond pour les études sur les « partages disciplinaires » dans les sciences humaines au début du XX^e siècle. Bally en avait lui-même pleine conscience, car il était constamment préoccupé par la question des influences entre les disciplines scientifiques ainsi que par la scientificité des approches dans le domaine des sciences humaines.

Preuves en sont les mentions qu'il fait dans ses manuscrits sur la linguistique sociologique, comme par exemple celles qui figurent dans l'appendice intitulé *Analogie entre l'histoire de la sociologie et l'histoire de la linguistique*, où il pose des problèmes

⁷ « À travers des glissements incessants, au fil des ouvrages, se tisse un réseau de quasi-synonymes, dans lequel s'échangent les catégories linguistiques et psychologiques. Tel est par exemple le cas pour le halo lexical qui entoure la catégorie de l'expression (« sentiment », « affectivité », « sensibilité », « émotion », etc) » (Combe 2006 : 56).

⁸ L'étude des inédits de Bally sur les rapports entre la linguistique et la sociologie fait l'objet d'un ouvrage récent (paru en 2008) de Mme Claire Forel, qui réunit un grand nombre de manuscrits de l'auteur, à savoir ses notes du cours de linguistique sociologique donné entre 1918 et 1936 : semestre d'hiver 1918-1919, les deux semestres de l'année 1920, 1921, semestre d'hiver 1923, semestre d'été – régulièrement entre 1924 et 1933, et le dernier cours, en été 1936. La présentation des manuscrits de Bally fait l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage de Claire Forel, la première étant destinée à la présentation et à l'interprétation des sources de Bally en linguistique sociologique (Pareto, Tarde, Lévi-Bruhl, Durkheim), et la troisième à une analyse de la sociolinguistique de Bally.

de nature épistémologique. Dans le rapprochement entre la linguistique et la sociologie, nous pouvons retrouver également, sous une forme implicite, la motivation de la communauté d'enjeux entre la stylistique et la psychologie :

« Autre point de contact : *L'a priori*.

Sociologie et linguistique n'ont pas reconnu la *nature propre* de leur objet, se sont fondées sur d'autres disciplines, s'y sont inféodées, ont procédé par analogie (vaste système de *métaphores scientifiques*).

Et il faut assumer que l'étude à laquelle je me livre cette année n'est pas propre à lutter contre cette erreur de méthode » (5027 : f.455, Forel 2008 : 215).

Ces considérations de Bally sont significatives pour la manière dont il concevait la linguistique en tant que science et en tant que discipline, par rapport à d'autres sciences humaines. Il semble admettre que la linguistique et la sociologie n'ont pas réussi à se créer un objet propre, empruntant des *a priori* à d'autres disciplines (il fait allusion sans doute aussi à la psychologie). Pour une discipline naissante, le transfert méthodologique est compréhensible, voire utile. Cela nous fait penser aux présupposés de nature psychologique qui sous-tendent la stylistique. La psychologie est considérée par Bally comme un « contrepoids à l'étude purement historique »; l'influence de Wundt pourrait s'y lire, plus précisément son étonnement devant le monopole de l'histoire. Malgré son attitude généralement favorable aux partages disciplinaires, Bally se montre assez méfiant quant aux limites de telles influences, et plaide pour une certaine prudence dans l'adoption de données – l'importation de méthodes ou de concepts – d'autres sciences. Il nous semble intéressant de remarquer la référence à F. de Saussure⁹, plus précisément à sa dualité *langue/parole*, dans l'intention d'établir une limite à ces influences en vue de rejeter le facteur individuel :

« Mais avec la psychologie, nouveau danger de voir les limites effacées.

Certains sociologues ramènent toute la sociologie à la psychologie et on met sur le même pied tous les faits de langage.

Autrement dit : tout se ramène à l'individu.

⁹ Saussure lui-même était préoccupé par le statut de la linguistique parmi les autres sciences humaines : son projet sémiologique en témoigne : « On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons *sémiologie* (...) La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains » (CLG : 33). Chez Saussure, nous semble-t-il, il s'agit moins d'un projet *disciplinaire* que d'un projet, disons, *scientifique*, ou bien *domanial*. Il est moins question de concevoir la linguistique comme une discipline (dans le sens normatif du terme), mais de bien comprendre la nature de son objet et de le situer correctement dans l'ensemble des « faits humains ».

Or ici se présente la distinction lumineuse de F. de Saussure entre la parole et la langue, CLG p.37.

Les sociologues feront bien de méditer, pour chercher des analogies dans leur domaine propre » (5027 : 465, Forel 2008 : 221, nous soulignons).

La stylistique de Bally est psychologique dans son fondement, mais il s'agit d'une psychologie de la masse parlante fondée sur l'étude du rapport qui s'établit entre la pensée et la langue dans l'activité langagière, autrement dit dans la langue parlée. La démarche stylistique est fragilisée, nous semble-t-il, par le principe de l'adéquation entre le plan de la pensée et le plan de la langue, qui légitimerait chez Bally le transfert des concepts entre la psychologie et la linguistique.

II. Le PSF (1905) : l'expression aux confins des champs conceptuels

II. 1 Langue, parole et expression

Le PSF est un premier aperçu de la stylistique comme discipline nouvelle, et la première tentative de son autonomisation dans le cadre de la linguistique. En tant que première approche de la stylistique, cet ouvrage est envisagé par Bally comme une esquisse plutôt que comme une entreprise aboutie.

Dans le premier chapitre de l'ouvrage, portant sur la définition et les rapports de la stylistique avec d'autres disciplines, Bally formule la première définition de la stylistique, qu'il soumettra à un changement significatif dans le TSF :

« La stylistique étudie les **moyens d'expression** dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure.

Elle observe les rapports qui existent dans une langue donnée entre les choses à exprimer et leur expression; elle cherche à déterminer les lois et les tendances que suit cette langue pour arriver à l'expression de la pensée sous toutes ses formes.

Elle recherche enfin une méthode propre à faire découvrir ces moyens d'expression, à les définir, à les classer et à en montrer le juste emploi » (Bally 1905 : 7, nous soulignons).

La première définition de la stylistique utilise la notion d'*expression* dans son extension maximale. Deux niveaux de conceptualisation y sont impliqués et semblent se présenter de manière indifférenciée : le premier est celui de la *parole* comme activité, en tant que champ de manifestation du rapport entre la pensée et la langue, servant à rendre les phénomènes du monde extérieur (le monde objectif) et les « mouvements de la vie intérieure » (la sphère de la subjectivité); le second est celui de la *parole dans une langue donnée* (chaque langue possède ses propres moyens d'expression), qui est à proprement parler le domaine de la stylistique. La parole rentre donc dans deux systèmes de référence, qui semblent se confondre dans la conception de Bally :

d'une part, elle entre en relation avec la pensée, et d'autre part, avec la langue, une langue donnée. Cette conception privilégiant le fonctionnement du langage amène Bally à introduire dans la relation entre la langue et la parole un troisième facteur : *l'expression*. Ainsi, le fonctionnement langagier serait à son avis explicable par le recours à une relation triadique :

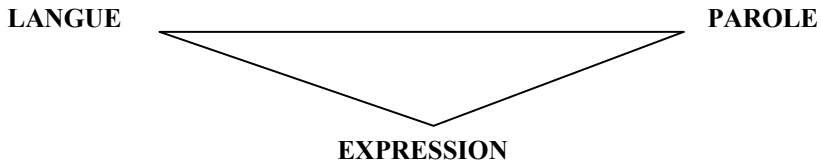


Figure I

Dans cette perspective, *l'expression* est un concept qui permet effectivement d'expliquer la nature toute particulière de la relation qui s'instaure entre la langue et la parole¹⁰. L'étude de l'expression est conçue comme l'objet d'une discipline nouvelle, censée mettre à profit les acquisitions des autres disciplines linguistiques, qui s'y trouvent de ce fait comme intégrées, et dépassées néanmoins par celle-ci. Selon cette acception, qui est chronologiquement la première dans les travaux de Bally, l'expression est un concept dont l'extension est maximale; les lois de la grammaire, les mots, les tours de syntaxe, les faits d'intonation deviennent des *moyens d'expression* et n'intéressent la stylistique qu'en tant que tels. Bally nous apprend ainsi que les éléments mentionnés ci-dessus, objets d'étude de la morphologie, de la syntaxe, de la lexicologie, de la sémantique sont également les objets d'étude de la stylistique *dans la mesure où ce sont des moyens d'expression*. Autrement, ils ne dépassent pas le cadre des disciplines qui les intègrent.

La catégorie de *l'expression* est donc dès le PSF un élément-clé dans la définition de la stylistique et de son objet d'étude. Dans la définition de la stylistique que Bally donne dans le PSF nous pourrions cerner la distinction suivante : *l'expression*₁ comme activité de langage, perspective qui autorise Bally à parler d'abord du rapport entre la pensée, la langue, les objets du monde et le *moi* (« rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure »), et *l'expression*₂ comme réalisation *hic et nunc* d'un acte de parole dans une langue donnée (la mise en exercice d'une langue donnée par la parole, à savoir *l'énonciation*). Nous avons ainsi toutes les relations que la notion d'*expression* permet d'établir : entre la langue et la parole, d'un côté, et entre celles-ci et la pensée, d'un autre côté; l'extension de *l'expression* est suffisamment généreuse pour intégrer déjà ce que Bally appellera dans le TSF une « psychologie du langage ».

¹⁰ Nous pouvons ainsi considérer que le recours par Bally à la notion d'*expression* lui permet de raffermir de manière originale la dualité saussurienne entre la langue et la parole.

II. 2 Expressif, impressif et rôle du contexte

Dans le deuxième chapitre du PSF, consacré à l'étude des mots dans la perspective stylistique, Bally introduit une notion qui semble faire pendant à la notion d'expression : l'*impression*. Étant donné que le langage repose sur l'exacte correspondance entre l'expression et la chose exprimée, il est souhaitable d'acquérir une connaissance qu'il appelle « *impressive* » des mots, définie comme la correspondance entre les représentations de l'esprit et leur expression linguistique:

« La connaissance parfaite des mots n'est pas celle qui évoque en nous les mots étymologiquement parents ou les mots équivalents d'une autre langue, mais celle qui identifie spontanément ces mots avec les représentations et les impressions de toute sorte, images, idées, sentiments, que l'usage y a enfermés » (Bally 1905 : 28, nous soulignons).

« La stylistique demanderait plutôt un vocabulaire où les mots seraient groupés d'après leurs rapports réels, je veux dire d'après les rapports établis entre eux par l'usage » (Bally 1905 : 25, nous soulignons).

« La stylistique étudie les mots (...) d'après leur sens réel et actuel » (Bally 1905 : 22, nous soulignons).

À l'appui de cette vision dynamique sur la problématique du sens, Bally propose une première variante de ce qu'il appellera par la suite l'antinomie entre l'expression et la communication. Pour expliquer la stabilité relative du sémantisme d'un mot, Bally invoque deux tendances contraires concernant l'activité linguistique : d'un côté, la tendance des mots vers l'unité de signification (la tendance à identifier chaque concept avec un mot unique, la monosémie, résultat de la « paresse linguistique »), et d'un autre côté, la tendance vers la pluralité des sens, spécifique de la langue parlée (polysémie). Cette problématique est sous-tendue par le rapport, soumis à une variation permanente, qui s'établit entre l'*expression* et l'*impression* :

« (...) de même que les *mots* conservés par un long usage deviennent pour elle [la langue parlée] des abstractions qui ne rendent plus toute la fraîcheur des impressions, de même le *sens* traditionnel d'un mot est peu à peu saisi par l'intelligence seule sans frapper l'imagination et la sensibilité; alors la langue parlée lui attribue souvent un sens nouveau qui s'impose par son effet inattendu : il y a des néologismes de sens comme il y a des néologismes de mots » (Bally 1905 : 19, nous soulignons).

Nous pouvons ainsi constater que dans la conception de Bally, même dans son premier ouvrage relatif à la stylistique, la linguistique ne saurait ignorer les deux perspectives sur l'usage de la langue en contexte, à savoir la production et la réception des faits de langage, et la manière dont les deux activités exercent une influence, par des voies différentes, sur le système de la langue. L'expression relève de la production, alors que l'impression se situe du côté de la réception. La variation est le résultat du rapport entre l'expression et l'impression, et de leur équilibre sans cesse bousculé et sans cesse rétabli dans l'usage proprement dit d'une langue (la « langue parlée ») :

« Si notre faculté d'observation était assez puissante pour saisir les moindres nuances de signification, nous pourrions voir qu'un mot reçoit un sens différent de chaque contexte où il se trouve; mais notre esprit ne perçoit nettement que les plus saillantes de ces différences, les sommets dans les courbes de ces fluctuations » (Bally 1905 : 21, nous soulignons).

Pour Bally, le sens impressif des mots est leur sens actuel, autrement dit leur sens contextuel. *L'impression* est un concept permettant d'expliquer le rapport entre l'expérience du sujet parlant et la stabilisation relative du sémantisme des mots; les impressions « lentement accumulées » ont permis d'abord la fixation des noms des objets et des actes les plus ordinaires parce que les mots accompagnaient de manière systématique la perception directe de ces objets et de ces actes. Les abstractions sont fixées plus tard par voie d'association, sur la base du langage *concret*.

Le lien que Bally établit entre le signifiant et le signifié dans le processus de stabilisation progressive de leur rapport fait intervenir largement des facteurs relevant du contexte d'emploi et des possibilités d'assimilation relevant d'une psychologie de la réception. Le rôle du contexte est ainsi relié à des opérations pour la plupart inconscientes servant à fixer les concepts abstraits :

« Le premier contact avec un mot nouveau n'en suscite pas une idée complète; mais, avec les données partielles que fournit le contexte, nous le sentons déjà vivre, parce que les mots qui l'enveloppent sont avec lui dans un rapport naturel et psychologique; nous nous l'assimilons, mais il reste attaché à l'ensemble de la représentation dont il faisait partie, jusqu'à ce que de nouvelles expériences viennent préciser ces premières données et ajouter de nouvelles représentations aux anciennes. (...) Cette lente évolution, que nous ne pouvons jamais retracer dans tous ses détails, car elle s'est déroulée en partie dans les ténèbres de l'inconscient, ce long travail qui seul nous a donné une notion claire des concepts abstraits, voilà ce que les méthodes ordinaires suppriment d'un trait de plume dans l'étude des langues étrangères lorsqu'elles expliquent les mots par voie de traduction et les considèrent comme des unités indépendantes » (Bally 1905 : 30, nous soulignons).

Le contexte est un élément-clé dans la problématique du sens chez Bally. Le domaine du sens voit ainsi ses limites s'élargir, en raison de la considération des rapports entre les éléments exprimés et les représentations auxquelles ils correspondent. Ces rapports se stabilisent et évoluent eux-mêmes par des opérations inconscientes, pourvu que le recours au contexte soit sous-tendu par la relation naturelle et psychologique qui s'établit entre un mot nouveau et son contexte d'emploi :

« En fait *le mot isolé*, l'unité lexicologique joue un rôle très secondaire dans l'expression de nos pensées lorsque nous parlons notre langue. *Il est impossible qu'une pensée soit exprimée par un mot*, là où il semble que ce soit le cas, ce n'est qu'une apparence : il s'agit en réalité (...) d'une ellipse, c'est-à-dire que parmi plusieurs mots pensés, un seul arrive au premier plan dans l'aperception; celui-là seul est alors exprimé, parce que les autres peuvent facilement être suppléés. Que l'on prenne des phrases à mot unique, comme : *Jamais! Moi? Debout!*, etc...et qu'on les place dans un contexte approprié, et l'on verra se vérifier la règle ci-dessus. (...) Nous pensons par phrases et non par mots, et le triage des éléments s'opère inconsciemment en nous sur ces matériaux réunis en faisceaux. Le mot est une unité lexicologique, et non une unité psychologique » (Bally 1905 : 31).

La perspective lexicologique, comme la perspective sémantique ne suffisent donc plus, selon Bally, pour rendre compte de la problématique du sens, car le mot lui-même est une unité lexicologique, et non pas une unité psychologique. Bally est encore en quête d'une unité qui puisse lui servir d'outil dans l'étude du sens. Le mot n'est pas un moyen d'expression, et par conséquent, est inapte à constituer l'unité opératoire de la stylistique :

« Ainsi donc pour la stylistique le mot est une sorte de fiction; elle a plutôt pour objectif de rechercher par quelles actions réciproques et par quels groupements les mots deviennent des moyens d'expression, c'est-à-dire rendent les formes diverses de la pensée » (Bally 1905 : 31).

Les impressions résultent d'une synthèse de facteurs, de groupements de mots, qui constituent les véritables unités psychologiques. En tant que telles, elles sont un principe pour établir un nouveau type d'unités en linguistique et orientent l'attention vers le domaine du texte ou du discours, et notamment vers la langue parlée :

« *Cette norme, c'est la langue parlée.* C'est elle qu'il faut observer, à elle qu'il faut tout rapporter; elle est chose fuyante, souvent déconcertante, insaisissable; n'importe, c'est à elle qu'il faut toujours revenir; elle seule permet de juger sainement tous les autres aspects du langage. Je sais bien que dans l'étude des langues modernes la langue parlée est tenue en singulière suspicion. C'est un des mérites de la linguistique comparée que de l'avoir remise au premier plan de l'observation » (Bally 1905 : 32).

Malgré la fermeté avec laquelle sont posés certains postulats de la stylistique, comme la nécessité d'étudier la langue parlée, nous avons pu déceler parfois dans le PSF certaines inconséquences concernant les champs auxquels ces postulats doivent s'appliquer : dans certains passages, la stylistique est associée à l'étude d'une langue étrangère plutôt qu'à celle de la langue maternelle, comme c'est le cas pour le traitement des groupes impressifs, qui sont considérés comme la « matière même de la stylistique ». D'autres fois, ce travail de la mémoire consistant à fixer des groupes impressifs (des groupements synthétiques), véritables unités psychologiques, tient plutôt d'une étape préliminaire que de la stylistique proprement dite. La conclusion à laquelle Bally veut en venir est qu'une certaine conception statique du mot, propre aux perspectives lexicologique et sémantique, est à dépasser au profit d'une conception plus souple, mieux adaptée à la réalité linguistique¹¹.

¹¹ « (...) les mots ne sont plus alors ces blocs inertes et immuables qu'il suffit de transporter d'un endroit à un autre et de mettre bout à bout pour former des phrases; ils apparaissent comme des formes souples, aux aspects changeants, qui ne se fixent que dans des milieux appropriés, dans des combinaisons imposées par l'esprit de la langue. (...) Cette conception du mot est selon nous la base de tout le travail stylistique. Si on l'admet et qu'on se pénètre de la méthode exposée plus haut pour découvrir dans les mots un moyen d'expression, on ne verra dans la suite de cet ouvrage que le développement et les aspects divers de ces premiers principes » (Bally 1905 : 39-40, nous soulignons).

III. *Expression et expressivité dans le TSF (1909)*

Comme on a déjà pu le remarquer, la notion d'*expression* chez Bally est d'une importance capitale pour comprendre le sens de son projet : la stylistique ne s'intéresse pas (ou plutôt pas uniquement) aux faits de langue, ni aux faits de langage, mais aux *faits d'expression*, ce qui la situe d'emblée dans une perspective fonctionnaliste. La notion d'*expression* n'est pas clairement définie dans le TSF, mais les emplois du terme « expressif » et du déterminant prépositionnel « d'expression » (*faits d'expression, procédés d'expression, moyens d'expression*) nous amènent à dégager un glissement conceptuel du terme *expression* vers une acception qui sera appelée en 1925 *expressivité linguistique*.

Après avoir souligné l'impossibilité *de fait* de distinguer l'expression des idées de l'expression des sentiments par le langage (« l'expression intellectuelle des faits de pensée est une quasi impossibilité » (p.8), « nous sommes esclaves de notre moi », « nous le mêlons sans cesse aux choses, et la réalité, au lieu de *se refléter*, de *se réfléchir* fidèlement en nous, *s'y réfracte* » (p.6), Bally donne la définition de la stylistique :

« La stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité » (Bally 1909/1951 : 16).

L'expression est un observable, un domaine empirique, elle présente les caractéristiques d'un phénomène qui se produit, qui peut être décrit dans ses manifestations et qui permet l'accès (par « réflexion intérieure ») aux rapports entre la pensée et la langue et surtout, aux éléments subjectifs de la pensée.

Une critique est adressée à la tendance historique de la méthode sémantique, consistant à rechercher la communauté d'origine, les causes et la filiation des changements de sens, des emprunts et des calques. Nous pouvons remarquer que le système expressif, comme d'ailleurs le système des signes dans la conception de F. de Saussure, est interprété comme étant le système de la langue à un moment déterminé de son fonctionnement, envisagé à l'intérieur d'un état de langue¹². La *valeur expressive* d'un fait de langage fait référence dans ce contexte à ce qui, dans son fonctionnement, ramène un fait de langage à un type, intellectuel ou affectif, en raison de son caractère dominant. Bally appelle *relativité générale des faits d'expression* ce caractère de l'élément affectif de ne pouvoir être dégagé que par opposition à son contenu intellectuel¹³. Il souligne d'ailleurs à maintes reprises que la distinction

¹² « Théoriquement, l'existence d'un état de langage est une abstraction, car l'évolution est ininterrompue; mais pratiquement, cet état est une réalité, justifiée par la lenteur de l'évolution et par l'instinct des sujets parlants » (Bally 1909/1951 : 21).

¹³ Rappelons brièvement quelques points de méthode chez Bally : faire de la stylistique signifie relever les caractères affectifs des faits d'expression, à savoir les caractères affectifs naturels, et les effets par évocation. Les caractères affectifs ne peuvent être identifiés que par contraste avec les caractères intellectuels; pour faire cela, la méthode consiste à trouver un terme d'identification, qui est un synonyme logique du fait d'expression, à l'intérieur de deux modes idéaux d'expression : le *mode d'expression intellectuel ou logique*, servant à dégager les caractères affectifs naturels, et la *langue commune*, servant à dégager les caractères affectifs produits par l'évocation des milieux.

entre l'expression des idées et l'expression des sentiments et des émotions ne peut avoir un caractère absolu, car elle est uniquement le résultat d'un choix de principe¹⁴. Le fonctionnement de la pensée se reflète fidèlement dans son expression, et étudier celle-ci est le seul moyen de saisir la correspondance entre la pensée et la langue : telle est en somme l'hypothèse de Bally. Et comme la pensée a, selon le cas, une dominante *intellectuelle* ou une dominante *affective* – elle oscille entre la *perception* et l'*émotion* –, le linguiste peut en dire autant de son expression.

III.1 *Expressivité et symbolisation* : analyse des moyens d'expression au niveau de la prosodie et de la syntaxe

Un déplacement de la catégorie *expressif* est opéré d'abord, dans le *TSF*, quand se pose le problème des phénomènes suprasegmentaux, à savoir l'accent, la prononciation et l'intonation :

« Lorsqu'un fait de langage (mot isolé ou groupe phraséologique) s'accompagne d'une valeur affective, l'accent tend à se déplacer; il quitte la finale et saute sur l'initiale (ou sur la seconde syllabe, si la première commence par une voyelle ou un *h*); (...) l'accent devient *expressif* et a une signification » (Bally 1909/1951: 164, le soulignement nous appartient).

La catégorie de l'*expressif* glisse vers l'*affectif*, et tend à s'y confondre; cette acception est différente de la première (*système expressif*, *valeurs expressives*), et comporte un opposé: l'accent inexpressif, la prononciation inexpressive, l'intonation inexpressive. Ce glissement est dû à la nature des données empiriques interrogées par la démarche. La notion *expressif* se voit restreindre la portée, et tend à se confondre avec la notion d'*affectif*, mais aussi avec celle de porteur de signification et de valeur symbolique.

Nous constatons que la première acception de la notion en question (*valeur expressive*, *système expressif*) se restreint et se spécialise progressivement dans la terminologie de Bally. Cela est dû, à notre avis, à l'association constante entre l'expression du rapport entre la pensée et la langue et l'idée que la langue parlée est essentiellement *affective* ou *subjective*. La stylistique serait en quelque sorte détournée de son projet initial, celui d'une science générale de l'expression, vers l'étude des valeurs affectives du 'langage de la vie et de l'action'. Preuve en est que, lorsqu'il parle de procédés formels, l'*affectif* et l'*expressif* fondent de manière surprenante dans la même catégorie : « Les procédés formels, pourvus d'un caractère expressif ou affectif, sont appelés *moyens d'expression* » (*ibid.*, p. 250, nous soulignons).

Cela devient plus clair encore quand Bally en arrive au traitement des moyens indirects d'expression. Ainsi une distinction est opérée entre la *prononciation* et l'*intonation*. La première est un ensemble de phénomènes vocaux devenus automatiques et

¹⁴ « (...) encore à l'heure qu'il est, caractériser le langage en tant qu'expression des sentiments et des émotions peut paraître une entreprise hasardeuse, où les tâtonnements et les erreurs sont inévitables; on ne nous en voudra pas si, par prudence, nous nous en tenons à quelques notions fondamentales et à l'esquisse d'une méthode » (Bally 1909/1951: 158).

dépourvus, dans un état de langage déterminé, de toute valeur significative ou expressive, alors que l'intonation est « l'ensemble des éléments phoniques du langage susceptibles d'être ramenés, d'une manière ou d'une autre, à un fait de pensée (intellectuel ou affectif) » (*ibid.*, p. 269). L'exemple de l'interrogation est édifiant à ce propos : une interrogation ne devient intonation expressive que quand elle cesse d'avoir pour fonction essentielle l'interrogation, à savoir la demande d'information ou de confirmation. Quand elle sert à exprimer le regret (*Que n'étiez-vous là?*), l'impatience (*Vous taisez-vous à la fin?*), la surprise (*Qu'est-ce que vous dites là?*) ou la résignation (*Que voulez-vous?*), l'interrogation devient un fait d'intonation *expressive* ou *symbolique*, par détournement de sa fonction habituelle (donc toujours par écart à la norme). Mais ce qui est symbolique du point de vue de la phonétique expressive ne peut être traité de la même manière que ce qui est symbolique du point de vue de la lexicologie, ni de celui de la syntaxe : « La prononciation parlée est essentiellement affective, c.-à-d. que la prononciation *expressive* y modifie perpétuellement la prononciation *inexpressive* » (*ibid.*, p. 234).

Dans le domaine de la syntaxe, auquel Bally s'est intéressé plus particulièrement, le rôle de l'expressivité s'avère très important. Le propre de la méthode stylistique, qu'elle soit appliquée au lexique, à la phonétique ou à la syntaxe, consiste à superposer une méthode nouvelle à la méthode traditionnelle, ou plutôt de mettre à profit la méthode traditionnelle, pour la dépasser ensuite en vue de dégager les caractères psychologiques d'un fait d'expression. Comme l'objet à étudier est double (système de la langue et système expressif), la nouvelle méthode doit s'y adapter et dégager des *lois* à la place des *règles*. L'observation stylistique superpose à la grammaire traditionnelle, que nous pouvons appeler grammaire de l'exprimé, une grammaire de l'expression, qui n'est ni normative, ni historique, mais synchronique descriptive. Cette grammaire de l'expression est essentiellement la syntaxe affective. Pour illustrer l'écart qui existe entre la syntaxe usuelle et la syntaxe parlée, Bally transpose les faits syntaxiques d'un champ de manifestation à l'autre. Nous proposons ci-dessous un aperçu comparatif des exemples, accompagnés d'explications visant le rapport qui s'établit entre les deux champs :

Tableau I

Syntaxe usuelle	Syntaxe parlée	Explication
« Venez vite »	« Venez! Vite! »	« vite = une expression exclamative distincte de <i>venez</i> »
« Je n'ai, quant à moi, pas le temps de penser à cette affaire »	« Du temps, moi? Est-ce que j'en ai, seulement, pour y penser, à cette affaire? »	« pensée exprimée <u>sous l'empire d'une violente colère</u> »
« Vous ne pouvez pas songer sérieusement à une chose pareille »	« Une chose pareille! Voyons! « Sérieusement, y songez-vous? »	« le sujet parlant est <u>supposé</u> avoir intérêt à <u>frapper fortement l'esprit</u> de l'interlocuteur »
« Je ne sais pas si vous avez raison de vouloir partir »	« Vous voulez partir; avez-vous bien raison? Voilà...à vrai dire, je ne sais trop! »	« l'expression de la pensée se trouve limitée par <u>la représentation de l'interlocuteur</u> , on veut lui faire accepter une idée avec certains <u>ménagements, sans trop le froisser</u> »

Ces exemples, évoqués pour illustrer la différence entre la syntaxe usuelle et la syntaxe parlée, sont intéressants d'au moins trois points de vue : le rôle syntaxique de l'intonation, les explications en termes psychologiques et le rôle attribué au sujet entendant ou interlocuteur dans l'expression de la pensée. L'intonation expressive a le rôle primordial dans la segmentation de la phrase, procédé qui, dans *LGLF*, est considéré comme éminemment expressif. Cela contribue à une apparence d'éclatement de l'unité de la phrase, et engendre un déplacement de perspective qui est à la base des approches pragmatiques énonciatives :

« (...) au point de vue du sujet parlant, l'expression se fait par secousses, et, si l'on se place au point de vue de l'interlocuteur, on peut dire qu'elle lui est présentée par bouchées. Sous le rapport de la syntaxe, la transformation est incalculable : elle ne va à rien moins qu'à effacer les limites de la phrase. Chacun de ces fragments disloqués est accompagné d'un accent expressif et séparé de ses voisins par de courtes pauses; chacun tend à devenir une phrase distincte, et chacune de ces phrases embryonnaires est, en apparence, sans liaison avec les autres; mais en réalité il n'en est rien (...) » (Bally 1909/1951 : 312, nous soulignons).

La syntaxe parlée ne se manifeste que dans l'expression et peut être envisagée uniquement en fonction de facteurs étrangers à la signification des unités lexicales. Un déplacement d'une importance capitale se met en place, de la signification de la phrase vers le sens de l'énoncé. Nous trouvons dans le TSF une première tentative d'appréhender le sens d'un énoncé et d'en expliquer le fonctionnement. Un procédé comme la *dislocation*, avec ou sans anticipation ou reprise à l'aide des anaphoriques, est une entorse à l'ordre progressif de la séquence, qui exigerait que le déterminant suive le déterminé. L'emploi de procédés phatiques (*voyons*) introduit dans la phrase des éléments qui semblent étrangers à la signification. Il en résulte des phrases « embryonnaires », où l'ordre des constituants (SVO) est renversé, et des éléments étrangers à la signification viennent s'introduire. L'ordre *logique* est renversé et un ordre *expressif* se met en place :

« (...) la place des membres de la phrase joue un rôle dans la reconstitution logique de la pensée; car, par le fait même que l'ordre logique est interrompu ou même renversé, l'esprit cherche à remboîter les jointures des membres disloqués (...); la dislocation est un stimulant pour l'attention, que l'ordre logique des mots endort, au contraire, sur un oreiller de paresse » (Bally 1909/1951 : 313).

Le deuxième point qui nous paraît intéressant est l'emploi d'une terminologie psychologique dans l'explication du fonctionnement de la syntaxe parlée. Bally se situe dans la conscience du sujet parlant, invoquant son intention d'utiliser tel ou tel moyen d'expression. Ceci est en étroite relation avec le troisième point que nous avons remarqué, celui de la prise de conscience du rôle du sujet entendant dans l'interprétation des énoncés. Chacun des exemples évoqués par Bally implique la représentation d'un interlocuteur : le premier est un acte directif, faisant partie du « langage de la vie et de l'action », pour utiliser la terminologie de Bally. Le deuxième est un cas de polyphonie (au sens de Ducrot), car la première séquence paraît avoir été énoncée

par l'interlocuteur et reprise par le locuteur (« Du temps, moi? ») dans le but de la récuser (explication psychologique : expression marquée par une *violente colère*). Le troisième exemple est centré sur un thème discursif connu du locuteur et de l'interlocuteur (*une chose pareille*) et l'intention de l'acte est celui de dissuader l'interlocuteur, avec une évidence de reproche (explication psychologique : le locuteur a intérêt à *frapper fortement l'esprit de l'interlocuteur*, nous remarquons donc que ce procédé est toujours spécifique du « langage de l'action »). Le quatrième exemple suppose également un thème discursif connu – un potentiel cas de polyphonie – et l'acte est toujours celui de dissuasion (un cas d'indirection), mais Bally y fait intervenir des procédés d'atténuation de la portée trop menaçante pour la face du sujet parlant. L'explication donnée est édifiante de ce point de vue, évoquant la représentation que le locuteur a de l'interlocuteur et l'intention du premier de *ménager* le second¹⁵ : « l'expression de la pensée se trouve limitée par la représentation de l'interlocuteur, on veut lui faire accepter une idée avec certains ménagements, sans trop le froisser ». Cette direction de recherche se retrouve dans les travaux concernant la théorie des faces, avec une répartition des actes en deux catégories : actes menaçants, respectivement antimenaçants pour la face positive ou négative du locuteur ou de l'interlocuteur¹⁶ :

« On ne peut guère parler sans parler à quelqu'un ou sans penser à quelqu'un; le langage est donc l'expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui » (Bally 1909/1951, §9, nous soulignons).

Cette idée se rapproche du concept de dialogisme de Bakhtine, mais aussi de l'idée de *force illocutoire* véhiculée dans la théorie des actes de langage¹⁷. Dans le TSF, Bally établit une distinction entre *sentimaux individuels*, qui poussent à l'expression émotive pure, et *sentimaux sociaux*¹⁸, nés de considérations étrangères à l'individu et exerçant une influence coercitive qui ralentit, qui tempère la poussée

¹⁵ « Les stratégies d'évitement – au nombre desquelles on peut faire figurer les actes de langage indirects, ainsi que les euphémismes – sont abordées sous l'angle de la politesse, qui constitue aujourd'hui une dimension incontournable de la plupart des approches conversationnalistes » (Durrer 1998 : 151).

¹⁶ La stylistique linguistique de Bally et la pragmatique s'apparentent dans un premier temps par la nature de leur champ de recherche : il s'agit de la langue parlée. La différence entre ces disciplines est marquée, en revanche, par la nature de leur objet d'étude; la stylistique envisage d'étudier le langage affectif ou expressif, associé à une émotion, tandis que pour la pragmatique, l'objet envisagé est tellement complexe qu'il paraît composite : le *dire* en général. Mais le *dire* est tellement vaste que son étude a généré plusieurs branches de la pragmatique : la théorie de l'énonciation, la pragmatique illocutoire ou les actes de langage, la pragmatique argumentative avec l'étude *des mots du discours* (Anscombe et Ducrot), les études sur la politesse et les faces, de même que l'analyse de la conversation, la théorie de la pertinence et la pragmatique cognitive.

¹⁷ Cf. Durrer 1998 : 128.

¹⁸ L'affectivité chez Bally recouvre deux champs, conçus dans un rapport dialectique : « Le fait social ralentit dans la plupart des cas la poussée émotive, qui sans cela envahirait l'expression de la pensée » (Bally 1909/1951 : 10). Ce fait est confirmé par un choix terminologique intéressant, celui de la notion de *sentimaux*, désignant des facteurs qui se répartissent en deux catégories, selon qu'ils se rattachent à l'expression d'une émotion individuelle ou à la nécessité de se rapporter différemment aux divers interlocuteurs, en fonction de plusieurs variables.

émotive individuelle. Il en résulte un équilibre instable, un compromis, que l'émotion rend parfois difficile à maintenir. Nous y retrouvons des considérations qui relèvent de la théorie de la politesse, des actes flatteurs ou menaçants pour la face positive ou négative de l'interlocuteur. L'exemple que Bally donne pour illustrer les trois fonctions d'un fait de langage, à savoir la volition (intellectuelle, affective, sociale) confirme la place très importante qu'il attribue au phénomène d'indirection : la volition peut être perçue comme *objective, intellectuelle*, dans « Faites cela! » ou « Je veux que vous fassiez cela! », comme *affective, subjective* dans « Oh! Faites cela! », « Oh! Comme je voudrais que vous fassiez cela! », « Ah! Si vous vouliez faire cela! », « Oh! Dites que vous le ferez! », « Oh oui! Faites-le! », ou bien comme une fonction de *sentiments sociaux* : « Voulez-vous faire cela, je vous prie? », « Si vous faisiez cela? », « Oserais-je vous demander de le faire? », « Allez! Faites-moi ça! ». Nous remarquons donc que les facteurs affectifs et sociaux font intervenir le phénomène d'indirection : il s'agit d'actes directifs indirects, dont l'emploi est censé atténuer la portée trop directe de l'ordre, en vue de ménager la face négative de l'interlocuteur. Il est question donc d'un élément central dans les théories de la politesse (Goffman, Brown&Levinson)¹⁹.

Pour faire le point sur l'ambiguïté conceptuelle de la détermination « expressif » dans le TSF, nous constatons qu'il est possible de distinguer deux niveaux différents dans la théorie de Bally, qui expliquent dans une certaine mesure la définition qu'il en donne dans l'*Index des notions*, à la fin du premier volume du *Traité*. Le mot *expressif* se situe d'abord par rapport à la notion d'*expression*, donc au niveau théorique d'une science générale de l'expression, ce qui explique son emploi dans les syntagmes « système expressif », « valeur expressive » (du moins dans une première acception, car nous avons constaté que le mot *valeur* lui aussi comporterait deux acceptions). Un glissement est opéré au moment où Bally entreprend l'analyse proprement dite des moyens d'expression, conformément à la méthode stylistique. Le deuxième niveau est donc celui de l'analyse. Nous avons constaté que dans les analyses des moyens d'expression lexicaux, prosodiques ou syntaxiques, du fait de se rapporter constamment aux éléments affectifs de l'expression de la pensée, la portée ou l'incidence de la notion d'*expressif* se restreint jusqu'à devenir synonyme des notions d'*affectif* et de *subjectif*. Dans l'*Index des notions*, nous trouvons l'explication suivante: « *expression et expressif, termes employés dans ce livre pour désigner les valeurs *stylistiques*, c'est-à-dire *affectives* des faits de langage » (*ibid.*, p. 329), mais sous l'entrée *système expressif*, à une distance de quelques lignes, l'auteur nous explique qu'à la page 1, 1.17 et à la page 5, nous devons lire *système expressif* au lieu de *système de moyens d'expression*. Bally aura eu donc conscience de la double lecture possible de la détermination « expressif ».

¹⁹ En ce qui concerne les rapprochements qui peuvent se faire entre la linguistique de Bally et la pragmatique, S. Durrer en arrive à cerner deux dimensions (occultées par sa terminologie « obstinément malheureuse ») qui seront les piliers de la pragmatique : le premier est celui du rapport entre le sujet parlant et son discours; le deuxième est constitué par la conception du discours comme acte dirigé vers un autre; à ces deux axes s'ajoute la « sociolinguistique de la langue ». Selon Durrer ce sont les mêmes aspects par lesquels Bally se distingue de la vulgate saussurienne (Durrer 1998 : 104).

IV. Conclusion

Malgré ses théorisations parfois hésitantes, malgré une certaine instabilité conceptuelle (cf. la notion d'« impressionnisme terminologique » chez Durrer 1998, p. 17) qui caractérise ses travaux de stylistique, l'approche de Bally occupe une position singulière dans la linguistique du début du XX^e siècle. L'intérêt pour la langue parlée, la place accordée au sujet parlant, qui semble le seul point fixe dans un modèle de langue mouvant explique le retour des linguistes des années 80 à l'œuvre du co-éditeur du *Cours de linguistique générale*.

Les travaux de stylistique de Bally marquent, comme les chercheurs en conviennent généralement, un déplacement de perspective, une orientation nouvelle dans la problématique du sens. Dans cette perspective, la signification des mots ou le sens lexical est souvent considéré comme insuffisant pour le calcul du sens. Ce sens doit être complété et éclairé par les données du contexte et de la situation de communication. Malgré le fait que le souci d'authenticité ne se résout pas chez Bally dans l'élaboration d'un ensemble de données empiriques en conformité avec ses principes théoriques, ses travaux sur la stylistique marquent un véritable tournant vers un nouveau type de traitement des données en linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bally, Ch. (1905) *Précis de stylistique: esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève, Eggimann. (abrégé : PSF)
- Bally, Ch. (1909/1951, 3^e édition) *Traité de Stylistique française*, Genève-Paris, Georg&Cie S.A., Klincksieck. (abrégé : TSF)
- Bally, Ch. (1926/1977) *Le Langage et la Vie*, Genève, Droz.
- Bally, Ch. (1910/2007) « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 » in *Sur la stylistique*. Articles et conférences. Édité, présenté, annoté et commenté par Étienne Karabétian, Paris, Eurédit, 2007, pp. 86-100.
- Chiss, J.-L. (1997) « La stylistique de Charles Bally : de la notion de sujet parlant à la théorie de l'énonciation » in Chiss, J.-L., Puech, C., *Fondations de la linguistique : études d'histoire et d'épistémologie*, Louvain-la-Neuve, Duculot (coll. Champs linguistiques), pp. 147-159.
- Chiss, J.-L. (1997) « Charles Bally : qu'est-ce qu'une théorie de l'énonciation? » in Chiss, J.-L., Puech, C., *Fondations de la linguistique : études d'histoire et d'épistémologie*, Louvain-la-Neuve, Duculot (coll. Champs linguistiques), pp. 159-169.
- Chiss, J.-L., Puech, C. (1999) « La stylistique comme discipline et enjeu » in *Le langage et ses disciplines (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris-Bruxelles, Duculot (coll. Champs linguistiques), pp. 162-177.
- Combe, D. (2006) « Situation de Charles Bally : linguistique, philosophie, psychologie, sociologie, anthropologie », in *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*. Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 55-66.

- Ducrot, O., Schaeffer, J.-M. (1972/1995) *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- Forel, C. (2008) *La linguistique sociologique de Charles Bally: études des inédits*, Genève, Droz.
- Durrer, S. (1998) *Introduction à la linguistique de Charles Bally*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé (Coll. Sciences des discours, dirigée par Jean-Michel ADAM).
- Leroy, M. (1967) *Les grands courants de la linguistique moderne*, Presses universitaires de Bruxelles – Presses universitaires de France.
- Maingueneau, D. (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », in *Marges linguistiques* no 9 (disponible en ligne sur <http://www.marges-linguistiques.com>).
- Nerlich, B. (1986) *La Pragmatique : tradition ou révolution dans l'histoire de la linguistique française ?*, Frankfurt am Main, Bern, New York, P. Lang.
- Paveau, M.-A., Sarfati, G.-E. (2003) *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- Puech, C. (2005) « L'émergence de la notion de « discours » en France et les destins du saussurisme », in *Langages* 159, pp. 93-110.
- Richard, H. (1986) « De l'affectivité à l'expressivité: sur la stylistique de Charles Bally » in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 40, pp. 13-37.
- Sarfati, G.-E. (2006) « Charles Bally: la stylistique, l'expressivité et l'usage. Les voies d'une analyse linguistique du sens commun » in Chiss, J.-L. (éd). *Charles Bally (1865-1947), historicité des débats linguistiques et didactiques: stylistique, énonciation, crise du français*, Louvain - Paris, Peeters, pp. 155-167.